



*« Des maires au service
des maires »*

Nexon – Haute-Vienne – 29 janvier 2019



L'Association des Maires Ruraux de France fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France.

L'association s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité.

L'AMRF rassemble les maires dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques.



Quelques chiffres clés

En France métropolitaine, sur les 35 800 communes...

32 212 sont rurales

et 22 millions d'habitants y vivent (soit 1/3 de la population).

92 % de la superficie du pays



Historique

Depuis 1971... indépendance vis-à-vis :

→ des pouvoirs publics

→ des partis politiques

pour la **liberté communale**,
les **services publics** et la **ruralité**.

Source Insee 2017, Recensement de la population 1999 et 2014 (dernier disponible) dans la géographie communale arrêtée au 1^{er} novembre 2017.

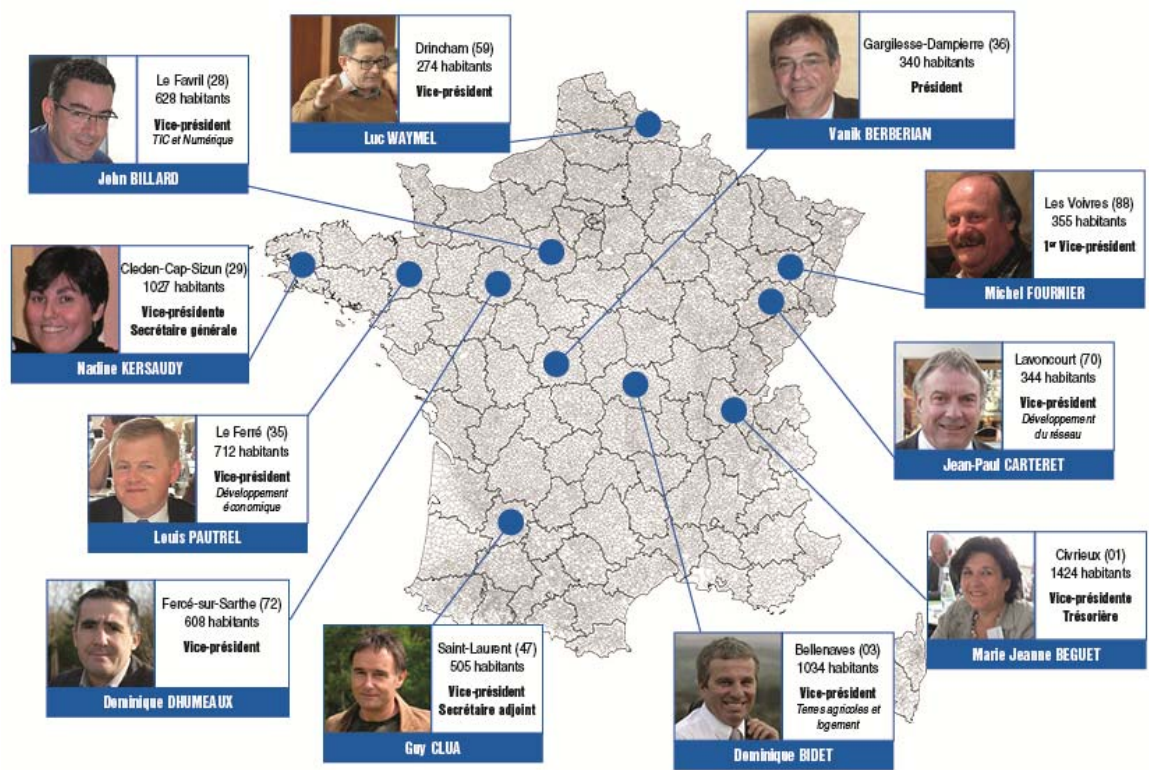


La force du nombre



- Près de **10 000** adhérents ;
- Majoritairement **des communes de moins de 1 500 habitants** ;
- **72 associations départementales** de maires ruraux ;
- Des **adhérents individuels** dans toute la France

Le bureau AMRF (2014-2020)



Président :
Vanik BERBERIAN

1^{er} vice-Président :
Michel FOURNIER

Secrétaire Générale :
Nadine KERSAUDY

Trésorière :
Marie Jeanne BEGUET



Parmi les 10 engagements de l'AMRF

Agir pour le maintien d'un tissu de services publics adapté aux besoins et se mobiliser pour les défendre ;

Affirmer et faire reconnaître la spécificité des territoires ruraux ;

Œuvrer pour un aménagement équilibré, juste et concerté du territoire ;



Temps et mobilités en territoires peu denses

- Motion en septembre 2018 – « mobilités rurales, l’obligation de changer d’horizon
- Accueil de Mme E. Borne lors du Congrès 2018
- Travail sur la loi d’orientation sur les mobilités
- Numéro 36000 communes / juillet 2018
- Un Vice-président en charge du dossier, Dominique Dhumeaux, maire de Fercé sur Sarthe (dominique.dhumeaux@neuf.fr)
- Projet d’ouvrage commun avec la Fédération des usagers de la bicyclettes
- Prise de position en faveur de l’introduction de la notion d’espace dans la Constitution (#égalité)



Etats GénérEux de la ruralité, 2017

- Densifier l'offre de transports en commun et transports scolaires en milieu rural.
- Verser des aides à la mobilité pour désenclaver les personnes isolées.
- Demander à la SNCF de mieux considérer les territoires ruraux en arrêtant de supprimer les trains et les arrêts dans les gares, en maintenant une présence humaine dans les gares.
- Inciter les conseils régionaux à penser un maillage ferroviaire adapté aux territoires ruraux.
- Rénover et développer les réseaux routiers & ferroviaires
- Soutenir les initiatives solidaires en matière de transports : covoiturage, « petits » transports collectifs, associations proposant la location de moyens de transports, garages associatifs, auto-écoles associatives,
- Généralisation du transport scolaire gratuit
- Développer un modèle économique du transport à la demande



Le temps long

- Changer de vision complète sur les enjeux de la mobilité du quotidien.
- La bonne mobilité c'est celle qui ne se fait pas.
- Rééquilibrer les priorités en réduisant celle donnée aux développements des grands axes et des liaisons ferroviaires entre métropoles
- Cesser de considérer un réseau ferré français comme « secondaire », fait de « petites lignes », preuve de la relégation des espaces ruraux dans les esprits

Le temps politique

- Critique de la méthode utilisée pour la généralisation des 80km/h
- Défi de la péréquation, en garantissant le financement /enjeux d'un aménagement équilibré du territoire
- La loi d'orientation pour la mobilité : source d'espoirs et opportunité pour inverser l'approche qui pénalise le tiers de Français qui vivent à la campagne
- Accord sur les nouvelles orientations qui visent à réduire les investissements sur les grands programmes au profit de projets locaux plus nombreux.
- Gouvernance. Refus du caractère obligatoire du transfert de la compétence d'autorité organisatrice des transports aux EPCI, déjà au bord du « burn out » et souvent incapables de s'approprier une nouvelle compétence
- Le plan vélo, oui mais quid des prix du carburants, de la réforme onéreuse du contrôle technique, etc
- Les enjeux sur le climat sont une opportunité pour renverser le modèle hyper centralisé en renforçant le modèle rural de service de proximité.



Le temps local

- Volonté des élus d'agir aussi forte que les difficultés de mobilités sont grandes (enclavement, détérioration du réseau routier suite à la baisse des dotations, réduction de l'offre ferroviaire, hausse uniforme des tarifs des carburants pénalisant davantage les ruraux, etc.).
- Renforcer la proximité et l'accessibilité des services en s'appuyant sur le maillage du territoire par les villages.
- Développer l'itinérance des services, le télétravail - dont la rigidité du monde du travail limite le développement
- Garantir une souplesse dans la définition du bon périmètre d'action que les solutions pourront répondre aux enjeux de proximité et d'efficacité.

Le temps de l'action

- Le budget 2019 a créé un DSIL départemental, 260 millions d'euros... Le flécher sur les déplacements (fonctionnement et investissement).
- Plateforme French mobility
- Le cas du versement transport (8 milliards d'euros).
- Engagement des maires ruraux sur le financement de projets durables en cas de péréquation.
- Aides diverses des collectivités
- Le wiki des maires / <https://wikidesmaires-amrf.fr>
- Des mobilités aux déplacements ? Quels freins ? Quelle prise en compte du temps dans la définition des politiques de déplacement ?

Le temps des questions

- Gain de temps et autres usages de son temps (« cahiers »)
- Réduire la mobilité contrainte / Droit à la mobilité / adaptation des services
- Typologie des Initiatives : privé, public, mixte, transport collectif ou personnalisé, celles qui ont un coût ou bien qui sont du ressort d'un service public, celles créatrices de richesses...
- Encourager le travail dans les tiers lieux (rapport Lévy Waitz), en travaillant la livraison de produits et de services à domicile ou bien en proximité.
- Inventer un modèle économique basé sur l'économie résidentielle.
- Lancer un appel à manifestation d'intérêt afin de *sourcer* les nombreuses initiatives locales qui existent / Besoin en ingénierie



Merci de votre attention

52 avenue Maréchal Foch - 69006 Lyon
04 37 43 39 80 - @maires_ruraux

Cédric Szabo – 06 85 76 94 90 @cedricszabo

www.amrf.fr

L'appel des maires ruraux

www.appeldesmairesruraux.fr